

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire



Le livre québécois vendu en librairie : une performance impressionnante

André Vanasse

Numéro 131, automne 2008

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/37198ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lettres québécoises inc.

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Vanasse, A. (2008). Le livre québécois vendu en librairie : une performance impressionnante. *Lettres québécoises*, (131), 3–4.



Le livre québécois vendu en librairie : une performance impressionnante

Le débat sur l'enseignement de la littérature québécoise dans les cégeps m'a empêché de parler d'une étude extrêmement importante menée par Michel A. Lasalle et intitulée *Étude de la mise en marché des nouveautés par le système de l'office au Québec*. Je crois qu'en parler s'impose.

Avant toute chose, rappelons qu'en 1963 paraissait le rapport Bouchard sur la situation du livre au Québec. Le constat qu'on y faisait était catastrophique : 90 % des livres vendus en librairie provenaient de la France. Impossible de nier que nous étions culturellement colonisés!

LES NOUVEAUTÉS EN LIBRAIRIE

Un peu plus de quarante ans plus tard, un regroupement d'associations de professionnels du livre¹ décidait de commander, avec le soutien de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), une étude sur les nouveautés disponibles en librairie grâce à une opération connue dans le jargon du milieu sous le nom de « système de l'office ». Il s'agit d'une procédure propre au milieu du livre : les distributeurs établissent une « grille » d'office qui varie selon la taille des librairies ; toutes reçoivent, sans avoir à déboursier un sou durant une période définie (évaluée à plus ou moins 75 jours), une quantité déterminée de livres à offrir à leurs lecteurs. Outre le fait que les propriétaires de librairie ne sont pas forcés de payer trente jours après réception, ils ont aussi la possibilité de retourner les livres ainsi reçus et d'être remboursés, et ce, à l'intérieur d'une période d'un an. L'avantage de ce système est qu'il permet aux nouveautés d'être vues par un nombre important de lecteurs sur une longue période. Le livre ne pourrait bénéficier d'une telle vitrine si les libraires étaient tenus de payer ferme les nouveautés trente jours après leur réception et sans retour permis. En fait, la situation serait sans doute intenable, compte tenu du nombre de retours auxquels nous assistons actuellement (ils dépassent 30 %).

DES RÉSULTATS ÉTONNANTS

L'objectif de l'étude était de déterminer si l'office remplissait bien son rôle étant donné que le modèle pratiqué en France et au Québec n'est pas le même que celui qui a cours dans d'autres pays et particulièrement dans les pays anglophones (incluant le Canada anglais). On voulait également évaluer avec précision la quantité de livres retournés et, par ricochet, voir s'il n'y avait pas lieu de modifier les règles du jeu.

Je doute que les lecteurs souhaitent être informés dans le détail des résultats de cette mécanique complexe, mais je suis persuadé qu'ils désirent connaître les progrès accomplis depuis 1963. L'ampleur de notre réussite est spectaculaire : durant l'enquête menée par Michel A. Lasalle (sur une période de 12 mois allant du 1^{er} février 2004 au 31 janvier 2005), 3 873 titres québécois toutes catégories ont été mis à l'office,



YANN MARTEL

alors que le nombre de livres en provenance de la France (et de quelques autres pays francophones) s'élevait à 25 444 titres. Or, avec seulement 13,21 % des titres mis à l'office, le livre québécois a récolté 48 % des ventes. En clair, cela signifie que les ventes du livre québécois, toutes proportions gardées, sont six fois supérieures à celles du livre francophone étranger, et ce, pour un même nombre de livres placés en librairie. Plus précisément encore, chaque titre québécois placé en librairie engendre des ventes de 1 189 exemplaires en moyenne, alors que le livre étranger, lui, n'en génère que 196. L'écart est considérable et a des effets sur la gestion globale des livres. Car vendre un livre suppose une manipulation, un transport, un étiquetage, etc. Et puis, disons-le tout net : si les distributeurs décidaient de hausser les prix pour contrer l'effet dévastateur des retours (on juge qu'ils devraient se situer à 22 % au lieu de 30 %), les éditeurs québécois pourraient demander à être exemptés de cette hausse compte tenu de leur performance.

LE FER DE LANCE : LES BEST-SELLERS

Ce constat concernant l'impressionnant rendement de notre industrie du livre est une nouvelle qui a de quoi réjouir les éditeurs tout autant que les lecteurs de livres québécois. En fait, cette seule statistique est éloquent. Elle prouve hors de tout doute que le livre québécois a fait des progrès remarquables et qu'il est de plus en plus apprécié par le public lecteur.

Bien sûr, parmi ces livres se trouvent des best-sellers qui n'ont rien de très littéraires. Il s'agit souvent de livres de recettes ou de bouquins sur des vedettes médiatiques (Josée di Stasio, Nathalie Simard, Janette Bertrand, etc.) pouvant générer des revenus très importants. Le fait est que, dans le domaine du livre, ce sont les best-sellers qui constituent le fer de lance de l'industrie. Ainsi, les 48 meilleurs vendeurs des livres importés de France (sur 25 444) récoltent 16,40 % de tous les revenus, c'est-à-dire un peu plus de 13 millions et demi de \$. De son côté, le Québec fait encore mieux : les 39 best-sellers (sur 3 873) font entrer dans les coffres des libraires presque 13 millions et demi de \$, c'est-à-dire 25,56 % de l'ensemble des revenus.

ET LA LITTÉRATURE DANS TOUT ÇA ?

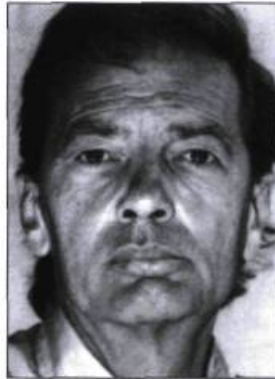
Là où le bât blesse par contre, c'est dans le secteur dit des « œuvres d'imagination » ; le rendement y est nettement moins reluisant : la part du marché n'est que de 30 %

(au lieu de 48 %). En pourcentage, plus d'un tiers de moins que les autres secteurs. Cela m'incite à revenir avec insistance sur la présence de la littérature québécoise dans les cégeps. Car si notre littérature était plus enseignée dans nos institutions, il est clair que les ventes augmenteraient d'autant. S'il pouvait paraître douteux, il y a cinquante ans, d'affirmer que notre littérature devait prédominer, ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Incontestablement, il y a du chemin à faire en ce qui concerne les « œuvres d'imagination ». Si nous avons fait la preuve de notre talent sur les marchés français et international dans le domaine des arts (chanson populaire, danse, comédie musicale, cinéma, théâtre, interprétation et direction de la musique classique – Yannick Nézet-Séguin en tête), pourquoi ne pourrait-on pas en faire autant pour notre littérature?

De fait, si la France s'était montrée moins sectaire et qu'elle avait fait preuve d'ouverture d'esprit, comme l'Angleterre qui a permis — et je cite le cas le plus spectaculaire parmi beaucoup d'autres — à Yann Martel de vendre sept millions d'exemplaires de *L'histoire de Pi*, je suis sûr que la vision que l'on a de notre littérature serait différente.

Je l'ai déjà dit: entre le Québec et la France, il y a comme un contentieux en ce qui concerne nos productions littéraires. On ne croit pas à notre génie. Il a fallu, par exemple, que les éditeurs de littérature jeunesse vendent leurs titres sur les marchés étrangers pour que la France daigne les regarder. Et puis la réussite de Gilles Courtemanche n'a pas été moussée par la France, mais par Random House (Canada) qui a traduit *Un dimanche à la piscine à Kigali* et en fait un succès international. Pourquoi cette indifférence, sinon par mépris?



GIL COURTEMANCHE

ET SI NOUS RÉUSSISSIONS ?

Le défi qui nous attend? Convaincre nos compatriotes que nous avons une grande littérature et qu'elle mérite d'être lue et enseignée ici, tout autant qu'elle se doit d'être lue ailleurs. En fait, ce sentiment partagé par plusieurs que nous ne faisons pas le poids m'horripile. Ce n'est pas parce que la France a produit naguère une grande littérature que la nôtre est sans valeur.

Quand les Québécois commenceront à être fiers de nos romans, je me sentirai enfin heureux. Or ce jour, je le sens, n'est pas très loin. Il suffirait de deux ou trois succès québécois sur la scène internationale pour que tout bascule.

Et si c'était demain?

1. Michel A. Lasalle (recherche) et Renée Gélinas (rédaction), *Étude de la mise en marché des nouveautés par le système de l'office au Québec. Analyse du fonctionnement, des paramètres de performance et des frais d'exploitation*, présenté sous forme de CD par l'Association des distributeurs exclusifs de livres en langue française (ADELF), ville Mont-Royal, novembre 2007.
2. Ce sont l'Union des écrivains et des écrivains québécois (UNEQ), l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL), l'Association des distributeurs exclusifs de livres en langue française (ADELF), l'Association des libraires du Québec (ALQ), la Fédération des coopératives québécoises en milieu scolaire (FCQms), la Corporation des bibliothèques publiques (CPQ) et le réseau BIBLIO du Québec.

Friesens

*Chine, Malaisie,
Yougoslavie ...
Vos livres couleurs
peuvent aussi être
faits au Canada.*

Dominic Papineau

566 Rue Crépeau
Mascouche (Québec) J7K 2A4
T 450.474.5508
F 450.474.5598
Email dominicp@friesens.com
www.friesens.com

